



Paris, le 18 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les employeurs agricoles manquent de bras

Les employeurs agricoles sont inquiets.

Si la santé est en toute logique la préoccupation majeure de nos concitoyens, chacun a pu constater l'importance que les français accordent à leur approvisionnement en alimentation dans cette période de crise du Coronavirus. Le Gouvernement l'a rappelé à plusieurs reprises, l'alimentation est une priorité absolue, et les activités de production et de transformation agricole ne peuvent pas être concernées par les restrictions d'activité. Il est donc impératif de se donner les moyens d'assurer une production agricole suffisante face à une demande croissante en produits de saison.

Or aujourd'hui, alors que les récoltes débutent, que les semis des cultures de printemps ont commencé, les agriculteurs employeurs sont extrêmement préoccupés par la fermeture des frontières. Nous craignons que le besoin de main d'œuvre sur les exploitations agricoles ne soit pas satisfait et que des productions soient perdues. Ce serait une aberration dans le moment présent.

La FNSEA appelle donc l'Etat à aider les agriculteurs à répondre à un triple défi : garantir la santé et la sécurité au travail de tous nos salariés, pallier la hausse sensible de l'absentéisme et nous permettre de maintenir nos capacités de production, conditionnement, transformation, et transport.

Des assouplissements temporaires pour assurer la gestion de main d'œuvre indispensable à notre activité sont nécessaires pour permettre à toutes les forces vives disponibles de relever ce défi :

- Des adaptations en matière de durée du travail, notamment la durée maximale, le travail de nuit, l'annualisation,
- La défiscalisation des heures supplémentaires pour faire face à l'absentéisme,
- Des recours facilités aux contrats à durée déterminée et au travail temporaire,
- Une facilitation de la mise à disposition de salariés entre entreprises,
- Le recours à des salariés placés actuellement en chômage partiel pour venir en renfort des entreprises en forte activité, notamment saisonnière, au sein de notre filière,
- L'ouverture des frontières pour les travailleurs saisonniers issus de pays membres de l'UE,
- L'autorisation pour les élèves et étudiants des établissements agricoles qui le souhaitent de venir travailler de façon occasionnelle dans les exploitations agricoles.

L'agriculture française est pleinement mobilisée pour faire face à cette crise. Elle a besoin d'accompagnement urgent dans le domaine de l'emploi pour répondre pleinement à la demande de la Nation.

#### Contacts presse :

**FNSEA** : Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)  
Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@reseaufnsea.fr](mailto:marion.fournier@reseaufnsea.fr)